

VILLECHAUVÉ



Bulletin Municipal

- 2023 -

William GALPAIN

Tél : 06 70 10 45 67



Chauffage toutes Énergies
Plomberie, Sanitaires
Électricité, Climatisation

Installation, Entretien
Dépannage

41310 VILLECHAUVÉ Email : w.galpain@gmail.com



MAISON DES
ABEILLES
ARTISAN PRODUCTEUR

Anthony Martin • 06 98 55 49 95 • lamaisondesabeilles@gmail.com
Route Nationale 10 - 41 310 Villechauve
www.maisondesabeilles41.com

TERRASSEMENT
DÉMOLITION
LOCATIONS

LETANG
TRAVAUX PUBLICS



02 54 82 93 04
06 22 60 17 31

MARBRERIE
POMPES FUNEBRES
DE MONTOIRE

PICARD - SARRADIN

pompesfunebresmontoire@orange.fr

6, rue des Rochettes Tél. 02 54 85 01 90
41800 MONTOIRE-sur-le-LOIR 06 33 40 70 64

NICO
PAYSAGES

06 87 13 03 32

Nicolas CHEREAU

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
TONTE - DEBROUSSAILLAGE - ELAGAGE
CREATION - PLANTATION - BROYAGE
TAILLE DE HAIES - CLOTURES

nicopaysages9@gmail.com

Jacques PELE



**CHAUFFAGE
SANITAIRE
ELECTRICITE
ELECTRO-MENAGER**

17, RUE DE TOURAINE
41310 AUTHON
Email : jacquespele@aol.com
Tél : 02 54 80 33 77
PORT : 06 66 69 68 69



- Revêtement sols et murs
- Ravalement de façade
- Vitrerie
- Décoration
- Enseignes
- Adhésifs tous supports
- Véhicules - Banderoles

Tél. 02 54 85 09 25 | 06 07 94 21 44
e-mail : mathieuchery@gmail.com
61, rue Blaise Pascal - 41800 MONTOIRE-sur-le-LOIR

Cellier Léonard de Vinci

Société Coopérative Agricole



Vente en vrac et en bouteilles

Vins du Val de Loire

- Touraine
- Touraine Amboise
- Touraine Méthode Traditionnelle
- Crémant de Loire

11, Route de St Ouen-les-Vignes - 37530 LIMERAY - Tél. 02 47 30 10 31 - Fax. 02 47 30 06 31
e-mail : cellier.vinci@wanadoo.fr - Site internet : cellier-leonard-de-vinci.com

**Gordonnerie
Maroquinerie**

**Philippe
Carpy**

Clés minute
Clés de sécurité
Clés voiture avec anti-démarrage
Coques de remplacement
Piles Bouton
Plaques auto
Tampons
Gravures
Coupes sportives
Petites impressions
Reproduction télécommandes

AC-587-NB

Centre Commercial Intermarché - 37110 CHÂTEAU-RENAULT
Tél./Fax. 02 47 56 91 93

MENUISERIE
SARL AMD
AUBERT
BOIS - PVC - ALU

**MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU**

Portail - Clôture - Porte de garage
Fenêtre - Volet - Miroiterie
Carport alu - Escalier

Tél. : 02 54 82 82 48 . Port. : 06 72 70 68 80
amd.aubert@wanadoo.fr . 41310 Villechauve

Le mot de Monsieur le Maire



Chères Villacalvitiennes, Chers Villacalvitiens,

Je suis ravi de vous proposer notre bulletin municipal 2023 qui est l'occasion, pour moi, de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Comme le veut la tradition, je vous dresse un bref bilan des événements et actions menés en 2022.

Au niveau de l'état civil : trois naissances, 2 mariages et un décès ont été enregistrés. Dans le domaine de l'urbanisme, il a été déposé 4 permis de construire et 4 certificats d'urbanisme.

En termes de travaux, l'année 2022 a été marquée par la réalisation de la seconde tranche d'effacement des réseaux. Pour cet investissement communal de 200000 euros, nous avons bénéficié d'aides à hauteur de 58000 euros.

A cette opération, s'ajoutent la réfection de la plateforme et l'abattage des peupliers au plan d'eau communal, la réfection du chemin de « la Pézière », divers travaux dans les logements communaux ainsi que l'apport de graviers dans le cimetière pour un coût total de 9000 euros.

Ces investissements ont été financés avec nos fonds propres, sans augmenter les taux d'imposition communaux. Attendue depuis quelques années, le déploiement de la fibre optique est enfin en cours sur le territoire communal. Sur le plan associatif, la commune a retrouvé ses animations : pêche à la truite, fête nationale, vide-greniers, concours de belote.

Je remercie le « Club d'animation du plan d'eau » et le « Comité des fêtes » pour leur engagement afin de maintenir les festivités locales.

Je salue également le dynamisme de « Villechauve Country Club », « La maison des acrobates » et « Partager le yoga » qui par leurs diverses activités permettent à leurs adhérents de pratiquer leur loisir au sein de notre village.

Au niveau économique, je remercie nos entreprises qui œuvrent quotidiennement, et qui par leur dynamisme, valorisent notre territoire.

Pour en savoir plus sur la vie locale, je vous invite à lire les pages qui suivent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023 tant sur le plan personnel, professionnel que de la santé.

Vive Villechauve, vive la République et vive la France !



Sommaire

Le mot de Monsieur le Maire	1
Sommaire	2
- Le conseil municipal et le personnel communal -	3
Le conseil municipal	3
Les agents communaux.....	4
Les commissions communales et les délégations communautaires	4
- Evènements de l'année 2022 -	5
Etat civil	5
Les cérémonies du souvenir.....	6
Elections présidentielles et législatives	7
Travaux sur la commune	7
Concours des maisons fleuries	10
Cérémonie des vœux	11
- Les associations -	12
Le Club d'Animation du Plan d'Eau	12
Le Comité des Fêtes	15
Le Villechauve Country Club	18
Partager le Yoga.....	19
La Maison des Acrobates.....	20
Calendrier des évènements en 2023	21
- Informations pratiques -	22
La mairie et l'agence postale.....	22
Les services à Villechauve.....	22
Aide sociale.....	30
Renseignements administratifs.....	33
- Avez-vous bien lu votre bulletin ? -	35

- Le conseil municipal et le personnel communal -

Le conseil municipal

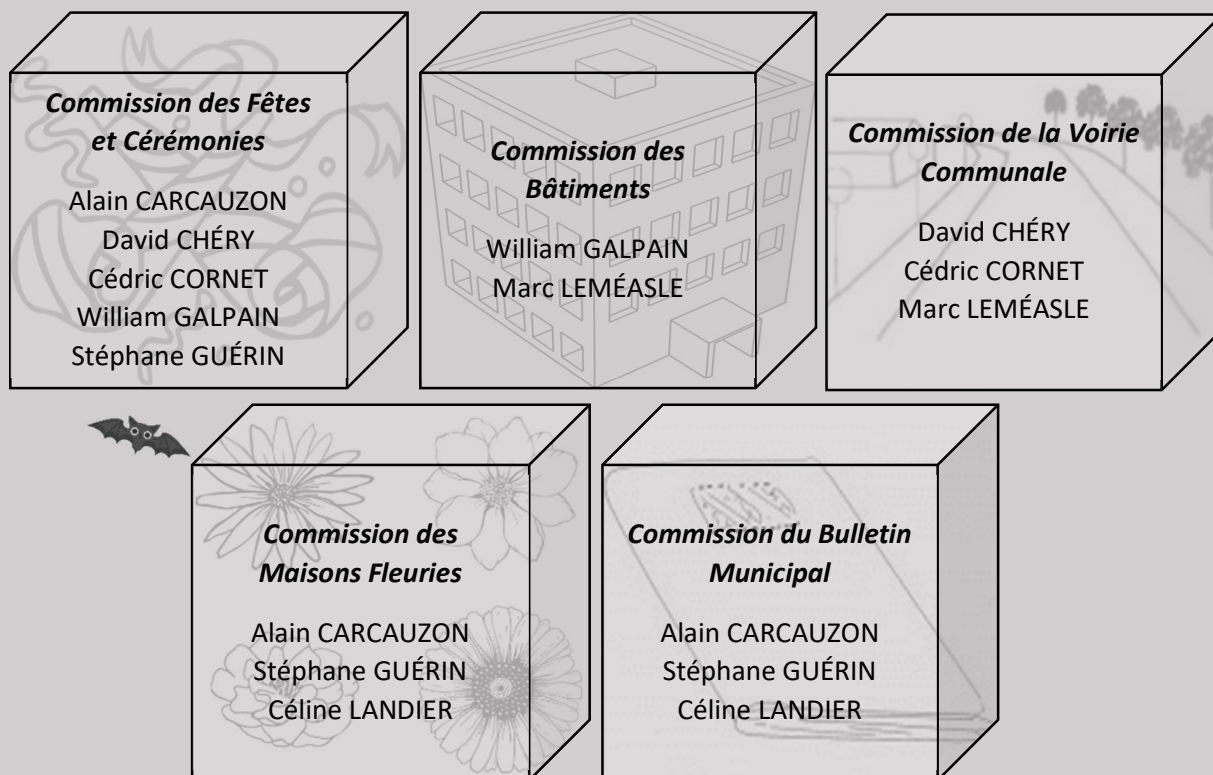
	<u>Le Maire</u> Alain LAJOUX	<i>Entrepreneur maçon retraité</i>	06 72 06 91 56
	<u>Adjoint au Maire</u> Stéphane GUÉRIN	<i>Responsable de production</i>	06 84 04 44 81
	<u>Adjointe au Maire</u> Céline LANDIER	<i>Employée de bureau</i>	06 70 93 04 18
	Alain CARCAUZON	<i>Chef de Service</i>	06 20 03 04 69
	Robert BOIS	<i>Cadre retraité</i>	06 01 95 94 10
	Marc LEMÉASLE	<i>Agriculteur retraité</i>	06 89 56 16 48
	David CHÉRY	<i>Référent Technique fibre</i>	06 49 93 79 12
	William GALPAIN	<i>Plombier-Chauffagiste</i>	06 70 10 45 67
	Cédric CORNET	<i>Mécanicien</i>	06 34 64 21 89

Les agents communaux

	Agent	Poste	Mission	Horaires
	Sophie FOUQUET	<i>Secrétaire de mairie (Titulaire)</i>	Secrétariat Mairie / Gérance Agence Postale	32,5 heures hebdomadaires
	Laurent PINARD	<i>Adjoint Technique (Titulaire)</i>	Entretien des voies communales et des espaces verts	16 heures hebdomadaires
	André CHASSIER	<i>Agent Technique (Contractuel)</i>	Renfort saisonnier	8 heures hebdomadaires de mai à juillet
	Maryse DUPONT	<i>Agent Technique (Contractuel)</i>	Entretien des locaux	2,5 heures hebdomadaires

Les commissions communales et les délégations communautaires

Commissions communales



Délégations communautaires

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV)

Titulaire :
Alain LAJOUX
Suppléant :
Stéphane GUÉRIN

Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV)

Titulaire :
William GALPAIN
Suppléant :
Stéphane GUÉRIN

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher (SIDELC)

Titulaire :
Stéphane GUÉRIN
Suppléant :
Alain CARCAUZON

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Amandinois (SIVOS)

Titulaires :
Céline LANDIER
Alain LAJOUX
Suppléant :
Alain CARCAUZON



- Evènements de l'année 2022 -

Etat civil

Nous souhaitons la bienvenue à...



Ana-Lùcia CORNET née le 28/08/2022

Alexis BROSSILLON né le 27/09/2022

Milo PROVOST né le 05/12/2022



Nos sincères condoléances aux proches de...

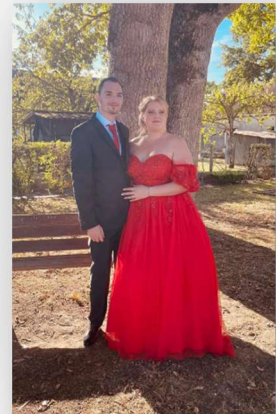
Céline BAVAY disparue le 12/10/2022

MARIAGES

Le 05 juillet 2022, mademoiselle **Claire ANTOINE** et monsieur **Mathieu RAYMOND** se sont présentés en mairie pour officialiser leur union.

Le 17 septembre 2022, notre maire Alain LAJOUX a eu le plaisir d'unir par le mariage mademoiselle **Mylène DAVID** et monsieur **Jonathan THIERTANT**.

C'est ensuite dans la salle des fêtes de Villechaue que ceux-ci ont pu dignement célébrer, avec leurs proches, cet évènement inoubliable.



NOCES D'OR

Le 13 août 2022, **Rose Marie et Alex BERTHIER** ont souhaité renouveler leurs vœux de mariage à l'occasion de leurs 50 années d'union.

A cette occasion, Monsieur le maire a donc eu l'honneur d'officier cette belle cérémonie et de remettre aux époux leur certificat, témoignant de leur fidélité mutuelle.



Les cérémonies du souvenir

8 mai – Victoire 1945



La date anniversaire du 8 mai marque la fin de la 2^{ème} guerre mondiale en Europe.

Ce conflit aura fait quelques 50 millions de morts.

Chaque année, Villechaue honore ces hommes et ces femmes qui sont tombés pour la liberté en se recueillant devant le monument aux morts.

C'est à la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois de l'année 1918 qu'ont cessé les hostilités de la « grande guerre ».

La signature de l'armistice met fin à l'atrocité des combats où 10 millions de soldats ont perdu la vie.

Le rassemblement des villageois pour l'hommage qui leur est dû, démontre le nécessaire devoir de mémoire.



Elections présidentielles et législatives



L'année 2022 aura connue deux échéances électorales majeures.

L'élection présidentielle, tout d'abord, s'est tenue les 10 et 24 avril. Celle-ci a amené le Président de la République Emmanuel Macron à être reconduit pour un second mandat.

Puis les législatives se sont déroulées les 12 et 19 juin débouchant sur une redistribution des sièges à l'Assemblée nationale et une perte de la majorité absolue pour le camp présidentiel.

Travaux sur la commune



Remise en état de la plateforme du plan d'eau



Afin de redonner aux amateurs de pétanque un espace de jeu agréable, la plateforme devant le préau du plan d'eau, ainsi que le chemin attenant, ont été entièrement raclés, nivelés et recouverts d'un nouveau calcaire.

Il en résulte une surface beaucoup plus régulière qu'auparavant et exempte de mauvaise herbe, améliorant par la même occasion, l'aspect visuel du site.



Abattage des peupliers au plan d'eau

Les peupliers d'Italie bordant le plan d'eau dataient de sa création en 1984. Plusieurs d'entre eux montraient de sérieux signes de fatigue et la sécurité des usagers du site imposait leur abattage. C'est donc au mois de mars que s'est déroulé ce chantier qui, finalement, ne dénature aucunement le paysage.



Effacement des réseaux – 2ème tranche

Après une première phase d'enfouissement des lignes électriques et télécom en 2020 qui concernait un périmètre limité, c'est l'intégralité des rues Pasteur et des Chauves de France qui bénéficie désormais de la disparition des câbles en aérien et d'un nouvel éclairage publique moins énergivore.

Au-delà du bénéfice esthétique évident, illustré ci-après par un jeu de photos « avant/après », c'est aussi la fiabilité des réseaux qui est ainsi renforcée et qui améliore donc le service rendu par les différents opérateurs aux habitants des zones concernées.

Il reste, à ce jour, les poteaux télécom qui seront retirés début 2023.



*Rue Pasteur au niveau de
l'entreprise AMD*

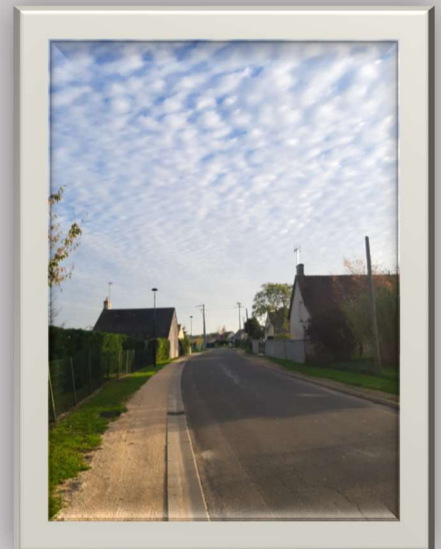
*Rue Pasteur au
niveau du n° 16*





*Carrefour de la rue Pasteur
avec le chemin de La Touche*

*Rue Pasteur au
niveau du n° 33*



*Rue des Chauves de
France, au niveau du n° 9*

Rue de Touraine



Concours des maisons fleuries

Notre commune de Villechauve ne serait pas aussi charmante et agréable si ses habitants ne participaient pas, par le fleurissement de leur maison, à l'embellissement des abords des voies de circulation.

C'est pour encourager cette démarche que, chaque année, la Commission des Maisons Fleuries fait le tour du village pour apprécier le travail réalisé et distinguer les adresses particulièrement remarquables dont l'ornementation végétale, visible depuis la rue, contribue au cachet de Villechauve.

Bien sûr, la commission veille aussi à varier les lauréats d'une année sur l'autre.

Pour l'édition 2022, la remise des prix a pu se tenir, comme il était de coutume avant la pandémie, à l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 20 janvier 2023.

1^{er} prix
Mr et Mme CHARTIER, LES HAUTES BALLUERES



2^{ème} prix
Mr et Mme LABALLE, 11 RUE PASTEUR



3^{ème} prix
Mr et Mme LUNAIS, LA GARIONNIERE



Cérémonie des vœux

En ce 20 janvier 2023, l'équipe du conseil municipal élu en 2020 a enfin pu organiser sa première cérémonie des vœux.



En effet, cet événement n'avait pas pu se tenir ses deux dernières années compte tenu des conditions sanitaires.

Ce sont presque une centaine d'habitants de Villechauve et de personnalités invitées qui se sont donc réunies pour se retrouver, comme auparavant, autour de notre maire Alain LAJOUX.



Après le traditionnel discours faisant le bilan des actions du conseil municipal sur l'année passée, la commission des maisons fleuries a annoncé les noms des lauréats pour l'édition 2022.

La Nouvelle République était présente pour relayer au plus grand nombre les détails de ce moment.



Gilberte POIRIER, qui ne pouvait pas être présente à la cérémonie, se voyait remettre le lendemain, elle aussi, une récompense en remerciement des 30 années passées à animer l'association « Le Club du 3^{ème} âge » dont les activités ont cessé en 2020.



Enfin, pour le plus grand plaisir de tous, un pot de l'amitié était servi aux Villacalvitiennes et Villacalvitiens pour célébrer cette nouvelle année.

Cette occasion était toute désignée pour permettre à chacun d'échanger un moment de convivialité avec les connaissances, mais aussi de faire la rencontre des nouveaux habitants du village.

- Les associations -

Le Club d'Animation du Plan d'Eau

<u>Président :</u>	<u>William GALPAIN</u>	<u>06 70 10 45 67</u>
Vice-Président :	Stéphane GUERIN	06 84 04 44 81
<u>Trésorière :</u>	<u>Céline LANDIER</u>	<u>06 70 93 04 18</u>
Vice-Trésorier :	Alain CARCAUZON	06 20 03 04 69

Comme ses statuts établis en 1985 le précisent, le Club d'Animation du Plan d'Eau de Villechauve fondé suivant les règles liées à une association loi 1901, a pour mission de gérer et d'animer les activités du plan d'eau de Villechauve, qui se veut un lieu d'accueil, de détente et de loisirs.

Le bureau de l'association est composé de conseillers municipaux, membres de droit. Celui-ci est soutenu dans sa mission par les membres volontaires qui participent activement à la gestion du site et à l'organisation des différents événements.

Les activités du plan d'eau sont évidemment orientées vers la pêche. Mais le site offre aussi bien des possibilités pour s'allouer un moment de détente en famille ou entre amis grâce à son préau apte à accueillir un pique-nique, son aire de jeux pour enfants, un espace en calcaire récemment refait, propice à une partie de pétanque.



La saison de pêche

Très honnêtement, cette saison de pêche 2022 ne restera pas dans les mémoires pour la fréquentation soutenue du site par les pêcheurs. On s'en souviendra surtout pour les difficultés occasionnées par le retour des herbes envahissantes.

L'équipe du club s'est pourtant donné du mal pour s'en débarrasser en les arrachant à la main le week-end précédent le lâché de truites. Cette « opération commando » a au moins permis de garantir aux participants des conditions de pêches décentes. Malheureusement, quelques semaines après, tout était à refaire...

Début juin, les membres de l'association se remettaient donc à l'eau pour de nouveau se débarrasser de ces « maudites » herbes et de plus, procéder à une dispersion de chaux sur la totalité de l'étendue. Ce type de traitement est communément reconnu pour bloquer la prolifération des herbes. A ce jour, celles-ci ne sont pas réapparues mais c'est au printemps 2023 que l'on saura juger précisément de l'efficacité de l'action.

La sécheresse extrêmement sévère et ses conséquences inéluctables sur le niveau d'eau, réduit à un point exceptionnellement bas, aura ensuite achevé de dissuader bon nombre de pêcheurs de venir pratiquer leur loisir à Villechauve.

Espérons que les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour que notre dévoué Alex BERTHIER puisse à nouveau croiser lors de ses tournées, des amateurs satisfaits des conditions de pêche.



Alex BERTHIER
Bénévole



Le lâché de truites



Ce 1er mai 2022 a marqué le grand retour du lâché de truites au plan d'eau de Villechauve. En effet, la pandémie de COVID n'a pas permis d'organiser cet événement en 2020 et 2021.

C'est donc avec beaucoup d'impatience que les amateurs de pêche attendaient ce moment.

Pour ne pas décevoir les aspirations de ces derniers, ce ne sont pas moins de 120 Kg de truites qui ont été lâchés le vendredi précédent le jour J.



L'engouement suscité par le retour de cette manifestation accompagné par une météo particulièrement clémente a amené un nombre, rarement atteint par le passé, de 68 pêcheurs.

Ceux-ci se pressaient déjà au petit jour pour venir se positionner autour de l'étendue d'eau dans l'attente que soit sonné, à 7h30, le top pour la mise à l'eau des cannes. Ensuite, un décalage de 20 places toutes les heures permettaient à chacun de tenter sa chance aux différents endroits plus ou moins poissonneux du plan d'eau.



A la plus grande joie des participants, il n'aura pas fallu attendre longtemps avant de voir les premières prises sortir de l'eau à un rythme particulièrement soutenu.

Cette belle journée n'aura pas attiré que les pêcheurs, puisque le traditionnel barbecue organisé sur la pause déjeuner se sera soldé par le service de 72 plateaux repas servis aux familles et aux visiteurs de passage venus participer à ce moment de convivialité. Pour l'occasion des tables en quantité avaient été dressées sur le parvis du préau. Là encore, une telle fréquentation n'avait pas été vue depuis longtemps.

Le succès de ce lâché de truite a donc été total, à la fois du côté des pêcheurs qui ont passé une très bonne journée, que des organisateurs dont les efforts ont été récompensés par l'affluence record.



Fête Nationale



La fin des restrictions imposées par la pandémie a redonné à chacun une liberté éprouvée pendant deux longues années, et ravivé le désir de se réunir pour ces événements hautement symboliques dont la fête nationale fait partie.

Les dernières festivités organisées à cette occasion dataient de 2019 et c'est sans surprise, mais malgré tout avec une grande satisfaction, que le Club d'Animation du Plan d'Eau a réuni, le 23 juillet 2022, 161 convives autour d'un bon repas.

Après un copieux apéritif servi debout pour permettre à tout un chacun de se retrouver sans contrainte, c'est un cochon grillé habilement préparé par Alain Desforges qui a été servi, accompagné de sa farce et des traditionnels flageolets. Pas moins de huit heures de cuissons ont été nécessaires pour donner à cette viande une saveur remarquable qui a fait l'unanimité des dégustateurs. Venaient ensuite le fromage et une tartelette multifruit pour clôturer les réjouissances gustatives.





Cette belle assemblée illuminée par les flambeaux portés par les enfants, était donc prête pour rejoindre le plan d'eau où les attendait un joli feu d'artifice tiré sur un fond musical.

Le bal populaire pouvait donc battre son plein grâce à l'animation de Marc Trimardeau dont les talents de DJ savent attirer sur la piste toutes les générations grâce à une variété de musiques satisfaisant tous les goûts. La buvette était bien sûr présente pour désaltérer les noctambules éprouvés par leur pas de danse.

C'est tard dans la nuit que les derniers « irréductibles » quittaient, à contre cœur, cette fête qui aura su combler tous les participants.



Le Comité des Fêtes

Président : Pierre LANDIER 02 54 80 33 45

Le Comité des Fêtes est une association historique dans le village. Elle organise chaque année des événements complémentaires à ceux du Club d'Animation du Plan d'Eau et participe, ainsi, activement à la préservation du lien social tellement important, en particulier dans nos territoires ruraux.



Le vide grenier

Les quelques 65 exposants qui se pressaient déjà depuis presque une heure ce dimanche matin 9 octobre 2022 devant la barrière d'accès au plan d'eau de Villechauve, en attendant l'ouverture du site programmée à 7h30, n'avaient pas à craindre la pluie. En effet, le ciel parfaitement dégagé et la température particulièrement fraîche, laissaient présager une belle journée.



Dès que Pierrette Landier donnait l'accès au site, tous les « brocanteurs » pouvaient venir se positionner autour de l'étendue d'eau et commencer, au jour naissant, à minutieusement exposer sur leur stand, tous les objets devenus superflus pour eux. Ces derniers allaient faire le bonheur des chineurs qui étaient déjà en chasse, lampe à la main, pour débusquer les pièces les plus recherchées.

C'est ainsi que toute la journée, un flux incessant de visiteurs arpentait les allées du vide grenier pour le plus grand plaisir, des exposants bien sûr, mais aussi des membres du Comité des Fêtes, organisateurs de l'évènement, qui tenaient la buvette et de l'Association du Plan d'Eau venue en renfort pour proposer un service de restauration pour le déjeuner.

En fin d'après-midi, les voitures et les remorques repartaient moins chargées que le matin, signe que les affaires n'avaient pas été « si mauvaises que cela » ! Quoiqu'il en soit, le plaisir d'avoir passé un bon dimanche, riche en rencontres, l'emportait.





Le concours de belote

Quelle belle façon, pour un amateur de jeux de cartes, que de passer un agréable après-midi d'automne en participant à un concours de belote !

Il se trouve, qui plus est, que le Comité des Fêtes de Villechauve n'a pas son pareil pour organiser ce genre d'évènement. La qualité de l'accueil réservée aux participants et les lots d'une valeur substantielle font de ce rendez-vous un succès qui ne se dément pas, année après année.

Pour cette édition 2022 qui s'est tenue le 19 novembre, ce ne sont pas moins de 34 équipes qui se sont mesurées les unes aux autres, rivalisant de stratégies, dans une atmosphère sérieuse et concentrée mais malgré tout cordiale.

Au-delà du concours, cette rencontre est aussi l'occasion de se retrouver autour d'un verre à la buvette pour prendre des nouvelles des compagnons que l'on ne croise que rarement et, pourquoi pas, faire des connaissances.

Au terme de ces quelques heures passées à l'abri de la salle des fêtes de Villechauve, les prix ont été remis par les membres de l'association. Pas un joueur ne repartait les mains vides mais c'est l'équipe formée par Paulette Deslis et Josianne Sedilleau qui remportait le gros lot.



Le Villechauve Country Club

Président : Patrick LAURY Téléphone : 06 82 14 32 29

Vice-présidente : Monique VAUDOUR

E-mail : villechauvecountryclub@gmail.com

Site internet : <http://villechauve-country-club.wifeo.com>

Horaires : Tous les lundis

- Débutants de 17h45 à 18h45
- Partners de 18h45 à 19h15
- Novices de 19h15 à 20h
- Intermédiaires de 20h00 à 20h45

Lieu : Salle des fêtes de Villechauve



Cette belle association, active et dynamique, continue de se développer puisqu'elle compte à ce jour 35 adhérents.

En cette année 2022, bien que Robert BOIS ait cédé la présidence à Patrick LAURY, la marche du club a continué sur le même rythme d'entraînement mais avec davantage de manifestations, permises par le recul de la pandémie.

Le Villechauve Country Club a notamment réalisé des démonstrations à Montoire Sur Le Loir les 15, 16 et 17 mars, à Marray le 8 mai, à Naveil le 22 mai, à Vernou Sur Brenne le 25 novembre et à Neuville Sur Brenne le 21 décembre.



La danse country offre à ses adeptes de nombreuses vertus comme celles d'accroître sa mobilité et sa mémoire. Les muscles des bras, des jambes et du dos travaillent de concert, tout en stimulant le cardio. Enfin, la pratique de cette activité est bien évidemment l'occasion de développer ses relations sociales. Pour ceux qui souhaitent rejoindre le groupe, deux séances d'essai gratuites sont proposées.

En attendant une grande fête en 2024 à l'occasion des dix ans d'existence du club, les membres de l'association ont organisé le 12 mars la soirée du Villechauve Country Club à laquelle une dizaine d'autres clubs de la région participaient. Au total, 77 convives étaient présents pour profiter d'un succulent repas préparé par Christophe TRASBOT et bien sûr, se faire plaisir en dansant à l'unisson.



Partager le Yoga

Contact : Cécile MAUMELAT Téléphone : 02 54 23 00 89

Cours hebdomadaire

Jour : Tous les jeudis de 19h à 20h15 pour tous
Tous les vendredis de 9h30 à 11h pour les seniors
Lieu : 15 rue de la Gare à VILLECHAUVE



Cécile MAUMELAT, diplômée de l'Ecole Française de Yoga de Paris, organise depuis 2016 des cours de Yoga destinés à tous les publics.

Deux groupes de 8 personnes maximum sont accueillis chaque semaine, compte tenu de l'espace disponible. Un premier en cours du soir, le jeudi et un deuxième destiné aux seniors, le vendredi matin. Avec 16 adhérents à ce jour, le groupe du jeudi est au complet. Il reste une place pour le vendredi.

Au cours des séances d'1 heure et 1/4 environ, un échauffement d'une dizaine de minutes laisse place à la pratique des postures où la maîtrise de la respiration est particulièrement travaillée.

En toile de fond, Cécile MAUMELAT propose une réflexion sur les 7 piliers de la Méditation en pleine conscience : la patience, le lâcher-prise, la confiance, le non-jugement, l'esprit neuf, le juste effort et l'acceptation. L'objectif de cette démarche est de prendre de la hauteur, mieux faire face aux événements de la vie en se recentrant sur l'instant présent.

La pratique du Yoga apporte donc un bien-être spirituel mais aussi physiologique. En effet, se concentrer sur sa respiration et travailler son équilibre permet l'assouplissement des articulations ainsi qu'un renforcement musculaire.

Cécile MAUMELAT partage avec nous ces photos illustrant ses activités, accompagnées de quelques phrases de sagesse.



Etirement de la
colonne vertébrale
en planche

*"Hier est fini, demain est un mystère, aujourd'hui
est un cadeau, c'est pourquoi on l'appelle le
présent."* Eckart Tollé

*"Quand je m'accepte comme je suis,
alors je peux changer."* Léonard Cohen



Posture

*"Avoir le courage de changer les choses que je
peux changer, avoir la sérénité d'accepter celles
que je ne peux changer, et avoir la sagesse de
distinguer entre les deux".* Marc Aurèle



Posture

*"Abordons chaque journée avec
l'intention de faire en sorte que la joie
s'exprime en nous."* A-M Hebeisen



Salutation
en musique

La Maison des Acrobates

Contact : Sarah BEAUCHESNE / Philippe GIRIER

Téléphone : 06 08 51 32 68

E-mail : philgirier@yahoo.fr

Stage pendant les vacances scolaires

Lieu : Salle des fêtes de Villechauve



Durant la saison prenant fin au mois de mai 2022, l'association a continué à proposer ses cours hebdomadaires.

Les enfants ont ainsi pu travailler, tous les mercredi soir, les différents exercices du cirque sous la houlette de Sarah BEAUCHESNE et Philippe GIRIER. Les jeunes apprentis ont ainsi pu acquérir des capacités dans les disciplines que sont le fil-de-fer, la jonglerie, la boule d'équilibre, le rolla-rolla, les assiettes chinoises, le ruban ou l'art clownesque.

Enfin, c'est devant les familles réunies que, le 11 mai, s'est tenue une remarquable représentation illustrant toute l'habileté acquise par les enfants.

A la rentrée de septembre, La Maison des Acrobates a changé de formule en proposant des stages durant les vacances scolaires, toujours dans la salle des fêtes de Villechauve. Une première session s'est tenue durant les vacances de la Toussaint. Malheureusement, le nombre d'inscrits trop limité à cette occasion, a mis un terme à l'expérience.

Les parents sont invités à se rapprocher de Sarah BEAUCHESNE et Philippe GIRIER pour connaître leurs éventuels nouveaux projets.

Pour les écoles intéressées, des stages de cirque peuvent être organisés pour les maternelles et primaires, à la journée ou à la semaine, en salle ou sous chapiteau.



Calendrier des évènements en 2023



22 janvier 2023	Marche de Villechauve
12 mars 2023	Concours de belote
30 avril 2023	Lâché de truites
8 mai 2023	Cérémonie du souvenir
22 juillet 2023	Fête Nationale
8 octobre 2023	Vide grenier
11 novembre 2023	Cérémonie du souvenir
18 novembre 2023	Concours de belote



- Informations pratiques -

La mairie et l'agence postale



La Mairie



Adresse : **1 Place Louis Surgé, 41310 Villechauve**
Téléphone : **02 54 80 30 46**
E-mail : **commune.villechauve@wanadoo.fr**
Horaires : **Lundi 13h30-17h30**
Mardi 8h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 8h00-12h00
Vendredi 14h00-17h00
Site internet : **www.villechauve.fr**



L'agence postale

Adresse : **1 Place Louis Surgé, 41310 Villechauve**
Téléphone : **02 54 89 30 52**
Horaires : **Lundi 8h00-12h00**
Mercredi 8h00-12h00
Jeudi 15h00-17h30
Samedi 9h00-12h00
Heure
des levées : **levée unique du lundi au samedi à 9h00**



Services postaux :

- Dépôt et retrait de lettres et colis
- Emballages Colissimo et Chronopost
- Contrat de réexpédition courrier particulier et entreprise
- Vente de timbres et d'enveloppes préaffranchies
- Dépôt de procurations postales

Services financiers :

- Retraits d'espèces
 - Versement d'espèces
- maximum 500€ sur 7 jours glissants (CCP et Livret d'épargne)

Les services à Villechauve

Assistantes maternelles

Ludivine BERLEAU (16 rue Pasteur, 41310 Villechauve) 02 54 89 31 55
Lucie PROVOST (28 rue Pasteur, 41310 Villechauve) 06 14 96 90 76
Virginie FAURE (5 rue Pasteur, 41310 Villechauve) 06 41 95 13 42

Salle des fêtes

- Contact : secrétariat de mairie (02 54 80 30 46)
- Capacité d'accueil : 140 personnes
- Equipement : cuisinière, four, réfrigérateur, service de table complet
- Tarifs 2023 :

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04
Journée	115 €	160 €	160 €	210 €
Journée supplémentaire	75 €	105 €	95 €	140 €
Réunion/Vin d'honneur	60 €	90 €	60 €	100 €
Caution	300 €		350 €	

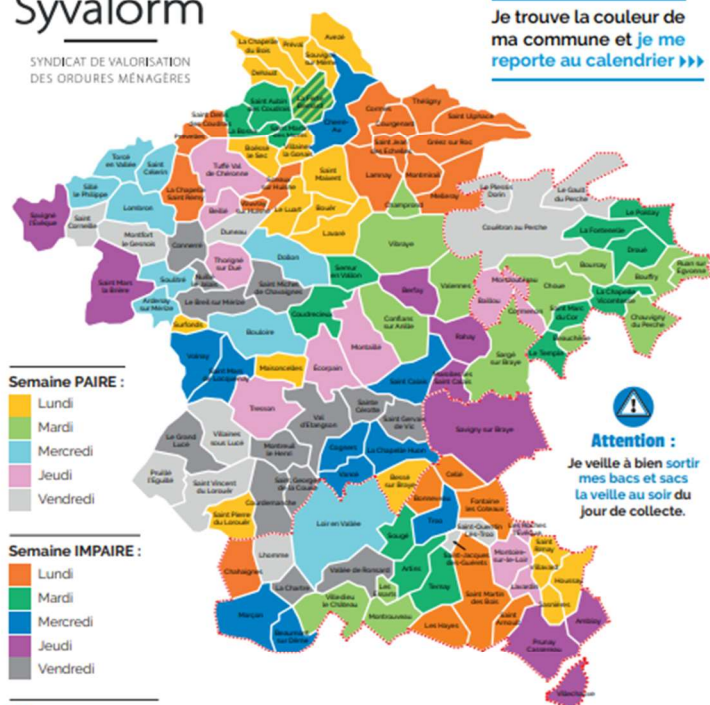
Ordures ménagères

Depuis le 3 octobre 2022, le SYVALORM organise la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours et, par défaut, le **JEUDI** des **semaines IMPAIRES**. Voici le calendrier 2023.
Pour Villechauve, se reporter aux cases **violettes**.

Calendrier de collecte 2023

Syvalorm
SYNDICAT DE VALORISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Je trouve la couleur de
ma commune et je me
reporte au calendrier >>>



JOUR DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE

Ordures ménagères et emballages recyclables collectés le même jour

JANVIER	FÉVRIER	MARS
LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	LU MA ME JE VE SA DI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Attention :
Je veille à bien sortir
mes bacs et sacs
la veille au soir du
jour de collecte.



Plus d'infos et vos démarches en ligne : www.syvalorm.fr

JF JOUR FÉRIÉ et jours suivants
> collectes décalées au lendemain
du jour habituel (jusqu'à samedi)

Syvalorm
11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS
Tel : 02 43 35 86 05
www.syvalorm.fr

Si vous constatez que vos bacs sont trop petits pour contenir vos déchets accumulés pendant 15 jours, vous pouvez solliciter le remplacement de ceux-ci.

Cette démarche peut être effectuée en ligne ou en contactant directement les services du SYVALORM, aux coordonnées ci-dessous :



www.syvalorm.fr
Onglet « mes démarches »



02 43 35 86 05



Siège : 11 rue Henri Maubert
72120 SAINT-CALAIS

Annexe : 1 rue François Arago
41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR



Consignes de tri : bac jaune

Maintenant, tous les petits emballages métalliques sont valorisés

Dosettes de café, capsules, coiffes de bouchons, opercules de pots et bouteilles... sont à déposer dans les emballages recyclables !

TRI DES EMBALLAGES

En vrac, vidés et non imbriqués

Emballages en plastique



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Tous les pots, barquettes, bouteilles, blisters, tubes, sachets et films en plastique



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Emballages métalliques



NOUVEAU : Tous les petits EMBALLAGES MÉTALLIQUES se trient !

Emballages briques & cartonnettes



AUTRES
DESTINATION

Couches, essuie-tout



VERRE et PAPIERS



Objets, jouets Contenants de toxiques



SYVALORM
Vos démarches en ligne :
www.syvalorm.fr

Siège : 11 rue Henri Maubert – 72120 SAINT-CALAIS
Annexe : 1 rue François Arago – 41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
Tél : 02 43 35 86 05

CONSIGNES DE COLLECTE

Avant la collecte :

- Déposer les bacs **la veille au soir** du jour de collecte, et bien visibles.
- Bacs avec **poignées côté route** et couvercles **fermés**.
- Bacs **jaunes, bien triés**.

Après la collecte :

- **Reprendre rapidement les bacs** après le passage du camion.
- **Tout bac refusé** pour « erreur de tri », ou sac noir déposé au sol, **doit être impérativement repris par son propriétaire** après la collecte.



Aucun sac noir
en dehors du bac

RAPPEL : Les **déchets abandonnés** aux mauvais endroits ne sont pas collectés par les circuits de collectes habituels. Ces **dépôts sauvages** sont des infractions passibles d'une amende : **articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal**.

Emballages
en vrac dans
ce bac

Ne pas tasser
les sacs au
fond de ce bac

Le 1^{er} janvier 2024 :
Obligations réglementaires sur le tri
à la source des biodéchets*
pour tous en Europe

Mise en œuvre de solutions de
compostage de proximité
(Compostage individuel et partagé)

* Les biodéchets, ce sont les déchets
alimentaires et des autres déchets naturels
biodégradables.

Les ordures
ménagères sont
constituées de 30%
de biodéchets*.

En compostant à
domicile cette part
valorisable nous
réduisons d'autant
les tonnages
collectés, donc les
coûts d'élimination,
et soulageons notre
bac des ordures
ménagères

Gages de réussite du
compost :

Aérer, mélanger et
équilibrer les apports
secs et humides !

Je réduis ma
poubelle et
produis un
engrais
naturel



Déchets de jardin :

- ✓ Tontes
- ✓ Feuilles
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Composter
permet de
réduire ses
ordures
ménagères de
30% !

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes souples, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œuf
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas (sauf viande/poisson)

Composteurs en
vente auprès du
SYVALORM :

Rendez-vous sur le site
syvalorm.fr onglet :
« j'évite les déchets ».



2 modèles disponibles :

- Bois : 300l (72x70x70 cm) **25 euros**
- Plastique recyclé : 650l (85x120x120 cm) **30 euros**

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

Déchetteries



Déchèterie de Prunay-Cassereau

Le 1^{er} janvier 2023

FERMETURE DÉFINITIVE DE CE SITE

Les foyers de Prunay-Cassereau, Ambloy et Villechauve
vont recevoir **par courrier*** une **carte d'accès** leur permettant d'accéder
à la **déchèterie de Saint-Amand-Longpré**

*En cas de non-réception postale de cette nouvelle carte, prendre contact avec le SYVALORM

Les 18 autres déchèteries SYVALORM restent accessibles avec le badge SYVALORM

A noter : la déchèterie de Couture-sur-Loir ferme aussi définitivement le 1^{er} janvier 2023

www.syvalorm.fr

Merci de votre compréhension

HORAIRES DECHETTERIES

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Saint Amand Longpré	Toute l'année sauf juillet-août	14h – 17h	14h – 17h	Fermée	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h 14h – 17h
	Du 1 ^{er} juillet au 31 août	8h – 12h30	8h – 12h30	Fermée	8h – 12h30	8h – 12h30	7h30 – 13h30
Montoire Sur le Loir	Toute l'année	9h – 12h 14h – 18h	9h – 12h	8h – 12h 14h – 18h	9h – 12h	9h – 12h 14h – 17h	8h – 12h 14h – 18h

Les transports



**Ambulances et
Taxis PORCHER**

Vendôme

02 54 72 72 72

**Ambulances et
Taxis BRETEAU**

St Amand Longpré

02 54 77 28 00

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition
de tous les habitants de la communauté d'agglomération
Territoires vendômois adapté à vos besoins :
marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet,
appeler le **02 18 21 21 63**
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
au moins 24h avant son départ.

Tarif

2€ par voyage,
achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher
directement à votre domicile.

Commune de **Villechauve**

Mardi après-midi → Vendôme
Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin
ou Mail Leclerc

Mercredi après-midi → Vendôme
Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin
ou Mail Leclerc

Vendredi matin → Vendôme
Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin
ou Mail Leclerc

www.move-vendomois.fr

Les artisans et agriculteurs de la commune



AMD	<i>Rénovation de l'habitat</i>	02 54 82 82 48
William GALPAIN	<i>Électricien Plombier Chauffagiste</i>	06 70 10 45 67
Thierry GUINET	<i>Entretien de l'habitat</i>	02 54 82 99 07
Claude LABALLE	<i>Chambres d'hôtes</i>	02 54 80 35 60
LANDIER Paysage	<i>Paysagiste</i>	02 54 80 33 45
Anthony MARTIN	<i>Apiculteur</i>	02 54 80 33 39
Nico Paysages	<i>Paysagiste</i>	06 87 13 03 32



Anne DELCOURT
Catherine DÉLIER 02 54 23 83 26
Philippe LANDIER 02 54 80 33 45

Adresses principales à St Amand Longpré



Mairie (18 rue Jules Ferry, 41310 St Amand Longpré)	02 54 82 83 74
La Poste (8 rue Jules Ferry, 41310 St Amand Longpré)	02 54 23 17 79
École Maternelle et Primaire (rue des Écoles, 41310 St Amand Longpré)	02 54 23 09 56
Collège Honoré de Balzac (9 rue René Descartes, 41310 St Amand Longpré)	02 54 82 50 50
Maison de retraite (34 rue Jules Ferry, 41310 St Amand Longpré)	02 54 82 80 63

Vie scolaire et structures enfance jeunesse

SIVOS Amandinois (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Le SIVOS dont Villechauve est membre et contributeur intègre les services suivants...

- École maternelle et élémentaire (02 54 23 09 56)
 - Accueil des élèves sur une semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Garderie
 - Ouverte les jours d'école de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h00
- Accueil de Loisirs Périscolaire
 - à la journée ou ½ journée
 - email : alp.sivos@orange.fr
- Service de restauration
 - tarif demi-pensionnaire : 4,20 €
 - société API restauration



Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune ou la carte Jeune (2€), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

MDJ Savigny

4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye

Centre Culturel

24 avenue G Clémenceau, Vendôme

Maison des Jeunes de Montoire (MJM)

21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir

Points Rencontre Jeunes

Naveil (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),

Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),

Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),

Selommes (vendredi 16h30-19h)

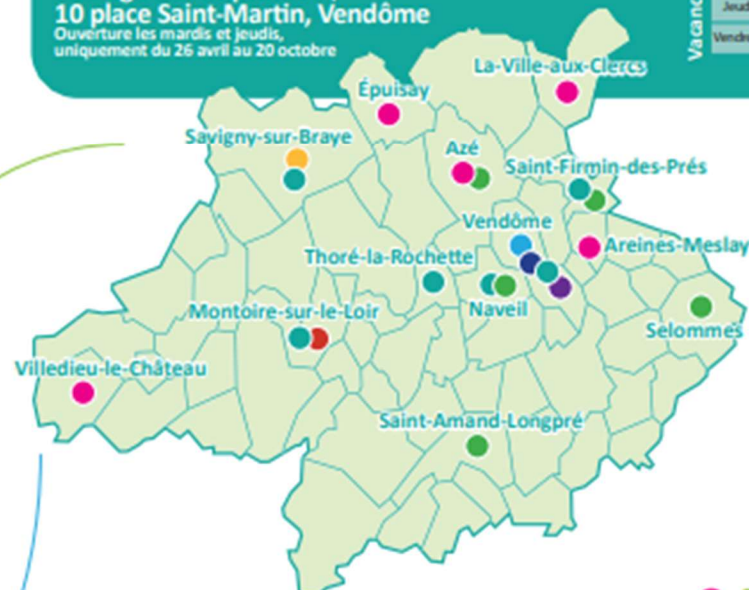
Le Passage

Passage de l'imprimerie,
10 place Saint-Martin, Vendôme

Ouverture les mardis et jeudis,
uniquement du 26 avril au 20 octobre

	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Périodes scolaires								
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								
Samedi								

	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Vacances scolaires										
Lundi										
Mardi										
Mercredi										
Jeudi										
Vendredi										



Le Transfo

140 faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...

- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires.

Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps
le lundi 3 janvier 2022

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le lundi 2 mai 2022

ALSH soutenus par Territoires vendômois Vacances d'Hiver, de Printemps, d'Été et d'Automne

ALSH Areines-Meslay
mairie.areines@wanadoo.fr - 02 54 77 22 16

ALSH Azé - Ribambelle et Cie
ribambelle.cie@gmail.com - 06 63 67 72 39

ALSH Epuisay - L'épuiette
epuiette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
perisco.sivos@orange.fr - 06 41 05 80 76

ALSH Villedieu-le-Château
alshvilledieulechateau@orange.fr - 06 74 47 06 95

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



Enfance
Jeunesse



Maison Médicale Amandinoise

(8 bis rue François Mauriac, 41310 St Amand Longpré)

Médecin généraliste

Baptiste BALAND

_____ 02 54 89 11 12

Raoul BETANCORT

_____ 02 54 89 11 12

Johann BRIAND

_____ 02 54 89 11 12

Ludivine LE ROUX

_____ 02 54 89 11 12

Clément MIALANNE

_____ 02 54 89 11 12

Mathilde MIALANNE

_____ 02 54 89 11 12

Dentiste

Miriam VARGAS-BELLON

_____ 02 54 23 25 66

Ophtalmologue

Laurent MALA

_____ 02 54 23 21 13

Orthoptiste

Stéphanie CHAUDET

_____ 06 82 15 00 42

Ostéopathe

Romain MARGUERIE

_____ 06 43 57 88 48

Kinésithérapeute

Corentin LEMOINE

_____ 02 36 45 02 14

Darouny SETSAYKONGSA

_____ 02 36 45 02 14

Psychologue

Farida HADJADJI

_____ 06 31 09 72 85

Laurie MOULIN

_____ 07 69 40 38 57

Infirmière

Françoise FIGUEREDO

_____ 02 54 89 11 13

Marine PILON

_____ 02 54 89 11 13

Véronique RENIER

_____ 02 54 89 11 13

Cécile ROUVRE

_____ 02 54 89 11 13

Orthophoniste

Aurélien CARLI

_____ 02 54 89 11 12

Aline CORIAN

_____ 02 54 89 11 12

Sage-femme

Fabienne DUFOUR

_____ 02 54 73 10 02

Nadine BONVALET

_____ 02 54 73 10 02

Autres...

Pharmacie

5 rue Ronsard

41310 St Amand Longpré

_____ 02 54 82 80 11

Médecin-généraliste

Daniel Claude SORET

27 rue Pasteur

41310 St Amand Longpré

_____ 02 54 82 80 35

Opticien

BINOCLES EN STOCK

1 rue Pasteur

41310 St Amand Longpré

_____ 06 26 88 47 86

Chirurgien-dentiste

Antoine DUTILLEUL

10 rue Alexandre Dumas

41310 St Amand Longpré

_____ 02 54 82 93 20



L'ADMR Loir et Cher



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.

Envoi des candidatures à :

jepostule@fede41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 73 58 06**



© Marc Moitessier

Association Locale ADMR Amandinoise

18, rue Jules Ferry

41310 SAINT AMAND LONGPRE

Vie quotidienne

02 54 73 58 00

ms-montoire@fede41.admr.org

SSIAD

02 54 73 58 01

ssiad-montoire@fede41.admr.org

Association Amandinoise

02 54 73 58 06

asso-montoire@fede41.admr.org



Rester aussi longtemps que possible à son domicile car c'est là qu'on s'y sent bien, que l'on a tous nos repères, tous nos souvenirs, c'est la volonté légitime de bien des personnes âgées qui vivent seules.

Malgré tout, cet environnement pas toujours adapté à l'avancée dans l'âge, présente des risques.

Il est donc important qu'en cas de chute, de malaise, de détresse morale ou autre, une mise en relation avec un aidant puisse être opérée sans délai.

La plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 va, selon la nature et l'urgence de la situation, contacter un proche ou déclencher l'intervention des secours.

Plusieurs organismes peuvent vous proposer un devis, notamment la Fondation Partage et Vie, représentée par Dom@Dom 41, avec laquelle la commune de Villechauve a signé une convention.



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique
Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.



Solutions
de téléassistance
n°1 en France



Activ'zen
pour être autonome
mais jamais seul

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet pour être secouru. Un service disponible 7j/7 et 24h/24 pour sécuriser le quotidien.



Activ'dialog
pour être en sécurité,
la convivialité en plus !

Un service de messagerie directement installé sur le transmetteur, pour recevoir des messages de son entourage. Et toujours la sécurité de la téléassistance !



Activ'mobil
pour profiter de sa liberté
en toute sécurité

Chute, malaise en dehors de chez soi ? Une touche d'alerte située sur le téléphone mobile fourni permet d'alerter la personne choisie ou les secours.

Complétez nos offres avec des options sur-mesure

Option Convivialité

Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.



Option Sérénité

Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.

Option Sécurité

Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.

Option Confort +

Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile. Disponible sur Activ'dialog uniquement

Balisateur lumineux

Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.



Coffre à clé sécurisé
Vos clés accessibles et en toute sécurité.

contactez votre conseiller local au **02 54 44 87 26**
ou rendez-vous en agence
19, avenue de Vendôme, 41000 BLOIS

www.presencevertetouraine.fr





Mission Locale

Destinés à promouvoir l'**accès à l'emploi** et l'**autonomie** des jeunes de **16 à 25 ans**, les accompagnements que proposent la Mission Locale sont axés sur les thématiques suivantes :

- Construire un **projet professionnel**
- Choisir et trouver une **formation** adaptée à son projet
- Trouver un **emploi**
- Se **déplacer** et se **loger**
- Faciliter l'accès aux **soins de santé**
- Profiter des offres **culturelles** et de loisir

Une fois par mois, le **Point Information Conseil (PIC)** de la Mission Locale, organise une réunion d'information concernant la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

Ce dispositif permet aux personnes disposant d'une **expérience professionnelle** significative de faire **reconnaître** leurs compétences par un **diplôme**, un **titre à finalité professionnelle** ou un **certificat de qualification**.

Coordonnées :

Téléphone : **02 54 77 14 87**

(du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

Site internet : **www.ml-vendomois.fr**

Anciens Combattants



mémoire et solidarité

Ancien Combattant 39/45, Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie, OPEX, titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, Veuve d'ancien combattant, Veuve de Guerre, Pupille de la Nation, Orphelin de Guerre ou Pensionné militaire d'invalidité.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre établissement public sous tutelle du ministère des Armées est présent à vos côtés:

- **aides financières diverses (frais médicaux, loyers, déménagement, reconversion professionnelle, surendettement etc...)**
- **aide ménagère**
- **portage de repas**
- **travaux maintien à domicile**

Contacter l'ONACVG au 02 54 81 56 11

**Le service départemental de Loir-et-Cher est à votre écoute et vous accueille sur RDV à la Préfecture Place de la République 41006 BLOIS
sd41@onacvg.fr**

Depuis le 1er janvier 2019 les personnes ayant servi dans l'armée française entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 en Algérie peuvent être éligibles à la carte du combattant.

Le Recensement et la Journée Défense et Citoyenneté



MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne
La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille
ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...)

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.
Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

Brûlage à l'air libre



« Sont concernés les éléments issus de la **tonte de pelouse**, de la taille de **haies** et d'arbustes, d'élagages, de **débroussaillage**, de déchets biodégradables de jardins et de parcs et autres pratiques similaires.

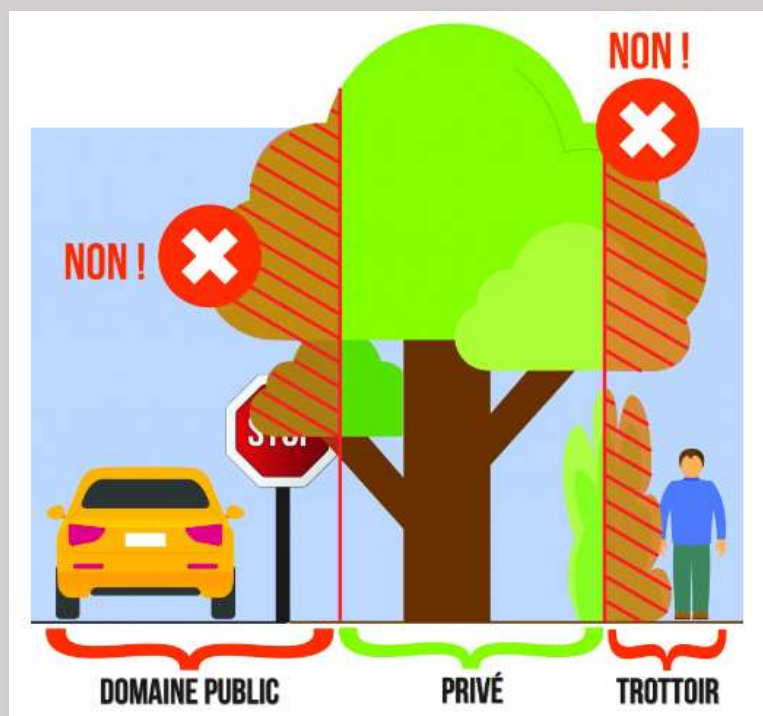
...

Leur brûlage à l'air libre est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

... »

(Article 4.3.1 - arrêté préfectoral n°41-2018-08-29-001)

Plantations en bordure de chemin rural



« Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article D. 161-24... Les propriétaires privés doivent donc respecter les obligations d'élagage si les branches et racines avancent sur l'emprise du chemin rural, sans condition de hauteur pour les végétaux, afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage et la conservation du chemin. »

(Article D. 161-22 du Code Rural)

Nuisances sonores

« Les travaux de **bricolage**, de rénovation ou de **jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses** à gazon à moteur thermique, **tronçonneuses**, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h »

(Article 3 - arrêté préfectoral n°41-2017-07-12-006)

Quand puis-je faire des travaux de jardinage, de bricolage ?
(tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, ... et autres appareils bruyants)

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

LE SAMEDI
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
de 10h00 à 12h00

**CHOISIR LE BON MOMENT
C'EST MOINS DÉRANGEANT !**

**STOP
AU BRUIT**



**L'USAGE DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES EST
INTERDIT¹,**
sauf produits de biocontrôle,
UAB ou à faible risque,

DANS LES

...



**ESPACES VERTS,
PARCS ET JARDINS**

Depuis le 01/01/2017 pour
les personnes publiques
et partout à partir du
01/07/2022



**VOIRIES APPARTENANT
À UNE STRUCTURE
PUBLIQUE ET OUVERTES
AU PUBLIC²**

Depuis le 01/01/2017



**CIMETIÈRES,
COLOMBARIUMS**
À partir du 01/07/2022



JARDINS FAMILIAUX
À partir du 01/07/2022



**PROMENADES & FORÊTS
APPARTENANT À UNE
STRUCTURE PUBLIQUE ET
OUVERTES AU PUBLIC**
Depuis le 01/01/2017



LIEUX DE TRAVAIL³
À partir du 01/07/2022



**ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**
À partir du 01/07/2022



**PROPRIÉTÉS À USAGE
D'HABITATION**

Pour les non professionnels depuis
le 01/01/2019 et à partir du
01/07/2022 pour tous



**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES,
AIRES DE JEUX,
LIEUX D'ACCUEIL
DES ENFANTS**

Depuis le 01/01/2017 pour les
personnes publiques et
partout à partir du 01/07/2022



**ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ,
ACCUEILLANT DES
PERSONNES ÂGÉES OU
HANDICAPÉES ET
ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX
OU MÉDICO-SOCIAUX**

Depuis le 01/01/2017 pour les
personnes publiques et
partout à partir du
01/07/2022



**TERRAINS DE SPORTS,
HORS TERRAINS DE
GRAND JEUX CLÔTURÉS⁴**
À partir du 01/07/2022



**ÉTABLISSEMENTS
D'HÉBERGEMENT,
ZONES COMMERCIALES
ET DE SERVICES, PARCS
D'ATTRACTIONS¹**
À partir du 01/07/2022



**TERRAINS DE SPORTS
DE GRAND JEUX CLÔTURÉS⁴**

À partir du 01/01/2025, sauf
usages figurant sur une liste
établie pour une durée limitée,
pour lesquels aucune solution
technique alternative ne
permet d'obtenir la qualité
requise dans le cadre des
compétitions officielles



AÉRODROMES¹
À partir du 01/07/2022

¹ : Sauf lutte obligatoire et lutte contre un danger sanitaire menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique ne pouvant être maîtrisé par un autre moyen et dans le cadre des dispositions prévues au 14.4 de l'annexe du 15 janvier 2021 / TREL2020679A

² : l'utilisation des produits phytosanitaires est autorisée pour l'entretien des voiries dans les zones étroites et difficiles d'accès, telles que les bretelles, échangeurs, terre-pleins centraux et ouvrages, dans la mesure où leur interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation ou des usages de la route, ou entraîne des sujétions disproportionnées sur l'exploitation routière.

³ : hors zones techniques nécessitant des traitements pour des questions de sécurité

⁴ : les terrains de grands jeux, les pistes d'hippodromes et les terrains de tennis sur gazon, dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs ; les golf et les pratiques de golf, uniquement visant des déplacements, greens et fairways

- Avez-vous bien lu votre bulletin ? -



Ce qui rend un village vivant, ce sont ses habitants !

Après le concours de l'an passé remporté par Mr et Mme JOUBERT que nous félicitons, nous souhaitons de nouveau vous impliquer en vous soumettant un questionnaire portant exclusivement sur des informations présentes dans le bulletin municipal de cette année.

Le bulletin réponse sera à déposer en mairie avant le 31 mars.

Un tirage au sort sera effectué parmi les meilleures réponses et le gagnant se verra remettre un bon d'achat de 50 € à faire valoir auprès d'enseignes locales.

Et comme votre avis compte, vos idées pour faire de Villechauve une commune toujours plus dynamique et où il fait bon vivre sont les bienvenues.

Animations... évènements... aménagements...

Faites-nous part de vos réflexions par le biais de l'encadré présent au dos du bulletin réponse !

1 - Qui sont les 3 membres de la Commission de la Voirie Communale ?

A : William GALPAIN, Céline LANDIER et Alain CARCAUZON

B : David CHÉRY, Cédric CORNET et Marc LEMEASLE

C : Robert BOIS, David CHERY et Stéphane GUÉRIN

2 - Combien de mariage y a-t-il eu à Villechauve en 2022 ?

A : 0

B : 1

C : 2

3 - Qui a remporté le 1er prix des Maisons Fleuries pour cette édition 2022 ?

A : Mr et Mme MAURY

B : Mme DUTHEIL

C : Mr et Mme CHARTIER

4 - A l'occasion du lâché de truites, quelle quantité de poisson a été mise à l'eau ?

A : 80 kg

B : 100 kg

C : 120 kg

5 - Lors de la fête nationale, combien de personnes se sont retrouvées autour du repas organisé par le Club d'Animation du Plan d'Eau ?

A : 123 personnes

B : 138 personnes

C : 161 personnes

6 - Quelle association de Villechauve organise le traditionnel vide grenier ?

A : le Club d'Animation du Plan d'Eau

B : le Comité des Fêtes

C : le Villechauve Country Club

7 - A quelle date s'est tenu le concours de belote de Villechauve ?

A : le 1er mai 2022

B : le 9 octobre 2022

C : le 19 novembre 2022

8 - Qui est le nouveau président du Villechauve Country Club ?

A : Robert BOIS

B : Patrick LAURY

C : Monique VAUDOUR

9 - En quelle année Cécile MAUMELAT a-t-elle commencé à donner des cours de Yoga sur la commune de Villechauve ?

A : 2006

B : 2016

C : 2019

10 - Quel jour sont enlevées les ordures ménagères sur la commune de Villechauve ?

A : le mercredi toutes les semaines

B : le jeudi des semaines paires

C : le jeudi des semaines impaires

11 - À quelle déchetterie les habitants de Villechauve sont-ils dorénavant autorisés à accéder ?

A : Vendôme

B : St Amand Longpré

C : Château-Renault

12 - Quand le brûlage à l'air libre, des végétaux notamment, est-il interdit ?

A : l'été

B : l'hiver

C : toute l'année

13 - Sur quel créneau horaire, le samedi, le bruit est-il toléré à Villechauve ?

A : de 8h à 12h et de 13h à 19h

B : de 9h à 12h et de 15h à 19h

C : de 10h à 16h sans interruption

14 - Combien de chauve-souris  se sont cachées dans notre bulletin municipal (sans compter celle de la question) ?

A : 54

B : 55

C : 56

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE GROSLETON

Organisation complète d'Obsèques



Contrats Obsèques
Chambre Funéraire



Tél. 02 47 29 53 61

Fax. 02 47 56 05 28

E-mail : pfgrosleton@orange.fr

37110 CHÂTEAU-RENAULT

LANDIER PAYSAGE

Artisan

Paysagiste professionnel
Maître d'apprentissage



02 54 80 33 45

La Garionnière RN 10
41310 VILLECHAUVÉ

landier.paysage@orange.fr

www.landier-paysages.fr

Entretien - Création d'espaces verts
Engazonnement - plantation - Paillage
Aménagement cours - Nidagravel
Allées - Bordures - Terrasses
Maçonnerie paysagère - Bordures
Clôture - Panneaux - Grillage - Bois
Elagage - Broyage des végétaux
Débroussaillage - Broyage

Sophie coiffure

COIFFEUSE
À DOMICILE

femme homme enfant

shampooing coupe brushing ou mise en plis
mèche coloration permanente
coiffure de mariage



06 83 06 40 66

41310 Ambloy



Karine Lebon
Agent général



12, rue Jules Ferry
41310 Saint-Amand-Longpré
Tél. : 02 54 82 23 36 - Fax : 02 54 80 07 53
klebon.mga@bbox.fr - n° Orias 10056515

Bienvenue
dans une imprimerie
qui aime la com'



Créez
Imprimerie
Communication



BLOIS 02 54 56 43 43 • VENDÔME 02 54 77 13 90
isf-communication.fr & isf-imprimerie.fr



S.A.R.L.

PRUNAY CHARPENTE

Maxime PATAUX

CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE

02 54 89 32 02

06 06 82 29 90

prunay.charpente@orange.fr

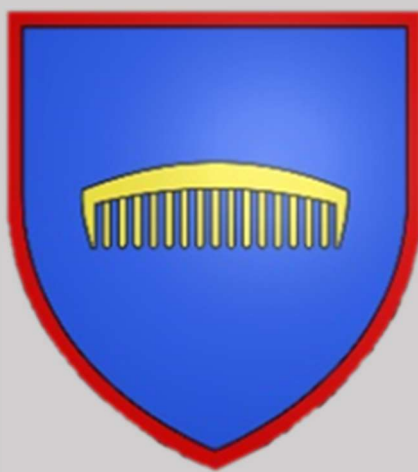
20bis, rue Maurice Vannier

41310 PRUNAY CASSEREAU

R.C.S. B418518692 - Capital 7 622€

Nos remerciements chaleureux aux annonceurs qui, chaque année,
contribuent à la réalisation de notre Bulletin Municipal.

Villechauve est la seule Commune portant ce nom en France



Ici tous les chauves sourient et les autres ...aussi !!!

Mairie de Villechauve – 41310 VILLECHAUVE

Directeur de la publication - Rédacteur : M. GUÉRIN Stéphane

**Photographies : BERTHIER Cyrille, BOIS Robert, FOUQUET Sophie, GUÉRIN Stéphane,
MAUMELAT Cécile, VAUDOUR Monique**

Secrétariat de Mairie – Régie publicitaire : FOUQUET Sophie

Impression : Imprimerie ISF – Vendôme

Publication annuelle gratuite